



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Tenue par visioconférence Zoom

9 décembre 2021
12 h 30 à 14 h 00

PROCÈS-VERBAL

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DE L'ABC-QUÉBEC

Me Horia Bundaru remercie les personnes présentes et souhaite la bienvenue à Mes Stephen Rotstein et Steeves Bujold, respectivement président et vice-président du Conseil d'administration national de l'ABC, ainsi qu'à M. Michel Poirier, vérificateur de l'ABC-Québec, et madame Isabelle Deneault, comptable de la Division travaillant pour la firme Gestias. Il poursuit en expliquant la procédure de vote en mode virtuel.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Me Bundaru indique que l'ordre du jour a été transmis par courrier électronique à tous les membres de l'ABC-Québec le 9 novembre 2021 et qu'aucun autre point n'a été ajouté, la lecture en est donc dispensée.

AGA-09-12-2021 rés. 01 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Me William Dion-Bernard, dûment appuyée par Me Patricia Timmons, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 8 DÉCEMBRE 2020

Le procès-verbal a été transmis par courrier électronique à tous les membres de l'ABC-Québec le 9 novembre dernier, et Me Bundaru indique qu'aucun changement n'a été apporté depuis, la lecture en est donc dispensée.

AGA-09-12-2021 rés. 02 : Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2020

Sur proposition de Me Martine Burelle, dûment appuyée par Me William Dion-Bernard, le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 8 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

4. MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN

Me Bundaru présente Me Rotstein et l'invite à prendre la parole.

Me Rotstein débute en remerciant la Division pour l'opportunité d'avoir pu rencontrer les membres lors du Cocktail du temps des fêtes. Il poursuit en mentionnant que l'ABC continue de s'adapter à la nouvelle réalité de la pandémie. Il indique, par ailleurs, que l'une de ses priorités pour l'année est le thème de la santé mentale, et annonce le développement d'une étude sur la santé mentale des juristes canadiens. Il mentionne aussi les programmes disponibles sur le sujet développé par l'ABC. Une autre priorité, pour lui, sera de renforcer les liens de la communauté juridique, notamment en encourageant les membres à s'impliquer au sein de leur association. Au sujet des interventions de l'ABC, la priorité sera donnée cette année à la transformation du système de justice canadien, afin d'assurer un accès équitable au système à tous les Canadiens. Par ailleurs, il souhaite mettre de l'avant les traditions juridiques autochtones et combattre la discrimination systémique.

Par ailleurs, il félicite la Division pour l'adoption de bonnes pratiques en temps de pandémie, notamment en ce qui a trait au développement de conférence via la plateforme Zoom.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2020-2021

Me Bundaru invite Me Tommy Tremblay à présenter les faits saillants de la dernière année.

Me Tremblay débute en indiquant que, comme toutes les organisations, l'ABC-Québec a dû faire face à plusieurs défis lors des derniers 12 mois. Or, la Division a réussi à offrir des services exemplaires, tout en demeurant un acteur incontournable du milieu. Il ajoute que le début de son année fut pessimiste, alors qu'il entrevoyait une baisse de participation et du nombre de membres. Or ce fut le contraire qui s'est produit : l'ABC-Québec a augmenté son nombre de membres à 2206 membres, et n'a jamais connu une si forte participation à ses activités depuis plus de dix ans. Il en profite donc pour remercier l'équipe de bénévoles qui a permis de si bons résultats, notamment les membres du conseil d'administration. Ils ont été généreux de leur temps, en plus de s'impliquer activement dans les activités de l'association. Par ailleurs, il souligne le travail exemplaire de la permanence, particulièrement de Me Manon Dulude, directrice générale.

Il conclut en mentionnant le Projet espoir, qui vise à faire la promotion des carrières juridiques au sein des étudiants du secondaire provenant de milieux moins favorisés, de nations autochtones et des communautés afro-américaines. Il s'agit d'un programme de bourses et de mentorat, et il invite les membres à s'impliquer dans ce nouveau projet, développé en collaboration avec l'organisme Éducaide.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'ANNÉE 2020-2021

Me Bundaru réfère les membres aux états financiers vérifiés et préparés par la firme Poirier & Associés inc., vérificateurs. Il invite Monsieur Michel Poirier à venir les présenter.

Les résultats pour l'exercice clos au 31 août 2021 démontrent que celui-ci s'est terminé avec un surplus de 167 326 \$ par rapport à 103 877 \$ pour l'année 2019-2020. Monsieur Poirier passe en revue les revenus de l'exercice pour un total de 888 307 \$ et les dépenses pour un total de 851 705 \$. Les soldes des fonds au 31 août 2021 sont de 30 955 \$ pour projets spéciaux, 4 933 \$ en immobilisations et de 1 259 582 \$ non affecté, pour un avoir net de 1 295 470 \$.

AGA-09-12-2021 rés. 03 : Adoption des états financiers vérifiés pour l'année 2020-2021

Sur proposition de Me Jonathan Pierre-Étienne, dûment appuyée par Me William Dion-Bernard, il est résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers vérifiés pour l'année 2020-2021.

7. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021-2022

Me Bundaru poursuit en indiquant que le Conseil d'administration et la directrice générale sont satisfaits des services de la firme Poirier & Associés inc., et qu'il est recommandé de reconduire le mandat pour l'année financière 2021-2022.

AGA-09-12-2021 rés. 04 : Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2021-2022

Sur proposition de Me Isabelle Blouin, dûment appuyée par Me Lucie Joncas, il est résolu à l'unanimité de nommer la firme Poirier & Associés inc. à titre de vérificateur pour l'année 2021-2022.

8. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2021-2022

Me Bundaru poursuit en présentant les travaux du Conseil d'administration depuis juillet 2021; il en profite pour présenter les membres présents à l'assemblée. Le Conseil s'est réuni à cinq reprises, et se concentre sur trois priorités :

- Rayonner : afin de prendre position sur les enjeux importants de la communauté, comme les PL 96 sur la protection de la langue française, PL 92 sur la création d'un tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles, et PL 2 sur la réforme du droit de la famille. Plusieurs comités et sections ont travaillé sur les positions de la Division dans ces dossiers. La Division a aussi établi des canaux de communications avec la magistrature et avec les autres associations pour écouter et échanger sur les préoccupations de tous. Par ailleurs, il indique avoir participé à plusieurs événements, notamment :
 - o La rentrée judiciaire du Barreau de Montréal;
 - o Le Congrès de l'AAP;
 - o Le Conseil des gouverneurs du Jeune Barreau de Montréal

Il termine ce point en mentionnant la volonté du Conseil d'ouvrir un poste semi-permanent pour effectuer une veille législative. Ceci permettra d'assurer la pertinence de la Division.

- Rassembler : Me Bundaru indique qu'il désire que l'ABC-Québec devienne le forum par excellence pour se retrouver malgré les effets de la pandémie. Le cocktail du temps des fêtes en est un bel exemple. Il souhaite aussi soutenir les sections de droit dans leurs activités, notamment lors de prise de position et afin d'assurer une collaboration de tous les membres des comités exécutifs.
- Diversifier : Me Bundaru mentionne que Me Martine Burelle, vice-présidente de la Division, a accepté de piloter un projet qui vise à revoir la politique des sections de droit, notamment afin d'assurer une meilleure diversité et un sain roulement des comités exécutifs.

Me Bundaru annonce aussi avoir participer aux différentes réunions nationales, et souligne la belle collaboration qui s'est développée.

9. SUIVI DES ADHÉSIONS POUR L'ANNÉE EN COURS

Me Bundaru poursuit en invitant Me Martin Thibault à présenter les résultats de la campagne de renouvellement et d'adhésions.

Me Thibault débute en mentionnant que, de manière générale, le nombre de membres de la Division diminue, et ce depuis 2008, notamment dû à la multiplication des compétiteurs dans le domaine de la formation continue. Pour l'année 2020-2021, la Division croyait perdre entre 25 et 30 % de son effectif; or, il annonce que la Division a plutôt gagné quelques membres sur l'année précédente pour terminer l'année à 2206 membres.

Pour l'année qui débute, Me Thibault indique que la Division a fait une prévision conservatrice qui suit la tendance des 7 dernières années; il annonce que l'objectif sera de 2100 membres, soit une perte de 5 %. Il indique que les résultats actuels sont positifs, et que cet objectif est atteignable.

10. MOT DU VICE-PRÉSIDENT DE L'ABC ME STEEVES BUJOLD

Me Bundaru invite Me Steeves Bujold à prendre la parole, tout en le félicitant pour son élection à la vice-présidence.

Me Bundaru débute en félicitant la Division pour les résultats des adhésions et les résultats financiers, tout en soulignant le succès du Cocktail du temps des fêtes. Il souligne aussi le travail de la Division dans la représentation de la communauté, notamment dans le dépôt de trois mémoires. Ceci contribue à

maintenir la pertinence de la Division. Il félicite d'ailleurs Me Tremblay pour le Projet Espoir, un projet porteur pour assurer la diversité de milieu juridique.

11. VARIA

Aucun point n'a été ajouté.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Me Bundaru remercie les participants.es et en profite pour leur transmettre ses vœux des fêtes en plus de leur souhaiter une bonne année 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Par Me Jonathan Pierre-Étienne, Secrétaire de la Division